**Délais de Paiement pour les Fournisseurs**

**Introduction :**

* Ce guide fournit des informations sur les délais de paiement pour les fournisseurs travaillant avec Sisley. Respecter ces délais est essentiel pour maintenir des relations professionnelles positives et éviter des complications financières.

**1. Délai Standard de Paiement :**

* Le délai standard de paiement pour les fournisseurs est de 30 jours calendaires à compter de la réception de la facture.
* Sisley s'efforce de respecter ce délai pour garantir des partenariats solides et transparents.

**2. Facturation Correcte et Complète :**

* Les fournisseurs sont encouragés à fournir des factures correctes et complètes dès que possible après la livraison des biens ou la prestation des services.
* Les factures doivent inclure toutes les informations nécessaires, telles que le numéro de commande, les détails des produits ou services, les prix unitaires, et les conditions de paiement.

**3. Communication en Cas de Retard :**

* En cas de difficultés financières temporaires ou de retards exceptionnels, les fournisseurs sont invités à communiquer avec le département financier de Sisley dès que possible.
* Des arrangements peuvent être discutés pour résoudre les problèmes de paiement, mais la communication proactive est cruciale.

**4. Échéances Spécifiques Négociées :**

* Certains contrats avec des fournisseurs peuvent comporter des termes de paiement spécifiques négociés au moment de la conclusion du contrat.
* Ces termes particuliers doivent être respectés conformément aux accords contractuels.

**5. Paiements Électroniques :**

* Sisley encourage l'utilisation de paiements électroniques pour accélérer le processus et minimiser les retards liés aux transactions papier.

**6. Confirmation des Conditions de Paiement :**

* Il est recommandé aux fournisseurs de confirmer les conditions de paiement lors de la conclusion d'accords commerciaux avec Sisley pour éviter tout malentendu.

**7. Suivi des Paiements :**

* Les fournisseurs peuvent suivre l'état de leurs paiements en contactant le service financier de Sisley.
* En respectant ces délais de paiement et en maintenant une communication ouverte avec le département financier de Sisley, les fournisseurs contribuent à une collaboration efficace et mutuellement bénéfique. Tout fournisseur ayant des préoccupations ou des questions concernant les paiements est encouragé à les adresser rapidement au département financier de Sisley.